

LES ÉNIGMES DE GILLES (42)

Voici une nouvelle énigme dont la réponse vous surprendra peut-être. Je vous donne d'abord la solution de l'énigme 41 puis l'énoncé de cette nouvelle énigme. C'est toujours un plaisir pour moi de recevoir vos commentaires et de discuter de votre solution. D'ici là, amusez-vous bien !

Solution de l'énigme 41

Rappel de l'énoncé :

Énoncé : Au début de la dernière session d'hiver, je rencontre deux nouveaux collègues, Antoine et Benjamin. Durant la conversation, je demande à chacun s'il est marié ou célibataire. Antoine répond qu'il est marié et Benjamin qu'il est célibataire. Mais plus tard, un vieux confrère m'assure que l'un des deux est marié et que l'autre est célibataire et qu'il est certain qu'au moins un des deux ment. Pouvez-vous retrouver l'état matrimonial de chacun ?

Solution : Il y a trois situations possibles :

- 1- Antoine dit vrai et Benjamin ment.
- 2- Antoine ment et Benjamin dit vrai.
- 3- Les deux mentent.
 - Dans la situation 1, les deux sont mariés.
 - Dans la situation 2, les deux sont célibataires.
 - Dans la situation 3, les deux mentent.

Comme ils n'ont pas la même situation matrimoniale, seule la situation 3 est possible et ainsi Antoine est célibataire et Benjamin est marié.

Énigme 42

Énoncé : Voici une petite opération mathématique simple. Additionnez votre année de naissance, celle de votre fils (ou de votre fille), votre âge et l'âge de votre fils (ou fille). Si le résultat est un nombre impair ajoutez « 1 ». Divisez le total par « 2 ». Quel nombre obtenez-vous ?

À la prochaine !
Gilles OUELLET